

REÇU EN PREFECTURE

Le 19/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219505807-20240912-DEL45_2024-3

Département du Val d'Oise
Arrondissement de
SARCELLES
Canton de GOUSSAINVILLE
Commune de SAINT-WITZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre
Le jeudi 12 septembre à 20H45

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni salle M. Joulou en séance publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric MOIZARD, Maire

Etaient présents :

Mesdames : BARON Claudine, BERSON-GÉANT Marion, CAQUIN Michèle, DAUDRÉ Sybille, DELGADO Chantal, FERTÉ Nadège, GRU Fabienne, LEBEC Fanny,

Messieurs : BAILLY Maxime, BOCQUET Jean-Charles.

Absents : M. DEBCZAK Jean-Michel

Pouvoirs : M. VIRLOGEUX Christophe donne pouvoir à Mme LE BEC Fanny
Mme DAUPTAIN Marie-Hélène donne pouvoir à Mme BARON Claudine
M. BÉLAIR Xavier donne pouvoir à Mme CAQUIN Michèle
Mme HOFFER Marie-Hélène donne pouvoir à Mme FERTÉ Nadège
M. MOURET Stéphane donne pouvoir à M. Frédéric MOIZARD
M. Gérard DRÉVILLE donne pouvoir à M. Jean-Charles BOCQUET

Secrétaire : Mme CAQUIN Michèle

Secrétaire Auxiliaire : Mme JOLY Véronique

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de supprimer le poste d'adjoint administratif à temps complet créé le 16/12/2013 par délibération n° 87/2013 car l'agent nommé sur ce poste a obtenu le concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

1/ EMET un avis favorable à la suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps complet. De ce fait, la modification sera effectuée sur le tableau des effectifs à compter du 1^{er} octobre 2024.

2/ Délibération transmise à Monsieur Le Sous-Préfet de SARCELLES.

Fait à SAINT-WITZ, Le 17 septembre 2024
Le Maire
Frédéric MOIZARD




AFFICHE le : 16 septembre 2024

TRANSMIS le : 18 septembre 2024

NBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 18

Présents : 11

Votants : 17

OBJET :

Suppression d'un poste d'adjoint
administratif à temps complet